

Gestion Management

Dématérialisation des données fiscales et sociales - Mode d'emploi -

Le saviez-vous ?

La dématérialisation des échanges entre entreprises et administrations est apparue dans le paysage économique dans les années 1990. L'objectif était de simplifier et de faciliter les procédures administratives des usagers. Elle est obligatoire pour certaines déclarations et le sera à terme pour toutes les déclarations fiscales et sociales. Deux mode de saisie : l'EFI (saisie en ligne pour les entreprises n'ayant pas de logiciel de gestion) et l'EDI (Échange de Données Informatisées, pour les entreprises ayant un logiciel de gestion et avec un prestataire habilité par l'Administration fiscale).

Public

Artisans
Commerçants
Professions libérales

Date

Judi 26 juin
1 journée
de 9h15 à 17h30

Lieu

OGA Atlantic
57 Acti-Nord Beaupuy 3
La Gîte
Mouilleron-Le-Captif

Conditions

Prix : 48 € TTC
Déjeuners compris

Animation

Un(e) permanent(e) de
l'OGA Atlantic

Objectifs

- Connaître l'obligation de dématérialisation des données.
- En comprendre les enjeux.



Programme

- Dématérialisation : principes et obligations
 - Ce que disent les textes.
 - Les partenaires et acteurs concernés.
 - Les différents portails.
 - La relation EDI / CGA / Expert-Comptable.
- Ce que l'on peut dématérialiser :
 - Une mise en oeuvre au travers d'un portail unique fiscal et social.
- Télétransmission : principes et nouveautés.
 - EDI-TVA / OG / Déclarations sociales.
 - Les tableaux nécessaires au CGA.
 - Le compte-rendu de mission émis par le CGA.

L'entretien d'évaluation*

Trois pièges à éviter (suite) : Le non-dit : Attention aux faux acquiescements et aux non-dits, notamment émanant du collaborateur. Il peut en effet être tentant pour le manager de laisser son le salarié dire oui à tout mais sans s'impliquer. Sur le coup, la situation est simple à gérer pour le manager mais cela ne fait que reporter le problème. A l'inverse, un collaborateur qui voudrait faire part de problème mais qui aurait pour interlocuteur un manager qui ne souhaite pas approfondir les questions serait frustré. En somme, méfiez-vous des entretiens trop conciliants.